

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 12 juillet 2017

Délibération N°2017/53

Date de convocation : 29 juin 2017 Nombre de conseillers en exercice : 74

L'an deux mille dix- sept, le 12 juillet à dix-huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis – Catésis se sont réunis à la Salle du Val de Riot de Caudry, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, 1er Vice-Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Bévillers

Boussières-en-Cis Briastre

Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre Cattenières

Caudry

Caullery

Clary

Dehéries

Élincourt

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy-en-Cis

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Hilaire-Lez-Cambra

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Same-vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

Etaient présents (66 titulaires – 2 suppléants):

Alexandre BASQUIN
Hubert DEJARDIN
Jacques OLIVIER
Pierre Henri DUDANT
Brigitte ROLAND-BEC
Dominique LAMOURET
Didier BONIFACE
Denis COLLIN
Anne-Sophie MERY-DUEZ
Liliane RICHOMME
Sandrine TRIOUX

Liliane RICHOMME
Sandrine TRIOUX
Gilles PELLETIER
Patrice BONIFACE
Karine ELOIR
Bruno MANNEL
Serge SIMEON
Marc PLATEAU
Michel HENNEQUART

Didier BLEUSE Jean Pierre RICHEZ Maurice DEFAUX Pascal ROELS

Daniel FIEVET

Denise LESAGE Yannick HERBET Nathalie GAVE Gérard LENOBLE Thierry WALEMME (S) Alban BAJODEK Frédéric BRICOUT Régine DHOLLANDE

Régine DHOLLANDE
Bernard POULAIN
Alain RIQUET
Alain GOETGHELUCK
Pierre LAUDE
Bertrand LEFEBVRE
Laurent COULON
Joseph MODARELLI

Joseph MODARELLI
Pascal FOULON
Pascal LEVEQUE
Laurence RIBES
Daniel BLAIRON
Daniel CATTIAUX
Henri QUONIOU
Jean-Paul CAILLIEZ
Chantal MAILLY

Jean Félix MACAREZ Virginie LE BERRIGAUD Christian PAYEN Christian PECQUEUX Francis LEBLON

Francis LEBLON Agnès BERANGER Guy BRICOUT Pierre LEVEQUE Brigitte PRUVOT Martine THUILLEZ Odile SAUTIERE (S)

Bernard PLET

Jean-Louis CAUDRELIER
Annie DORLOT
Isabelle PIERRARD
Janine TOURAINNE
Pascal COQUELLE
Francis GOURAUD
Augustine NOIRMAIN
Véronique NICAISE

Stéphane JUMEAUX

Axelle DOERLER

Membres absents (1): Marc DUFRENNE

Membre ayant donné procuration (5): Vincent WAXIN à Denise LESAGE; Jean Pierre THIEULEUX à Jacques OLIVIER; Jean Claude GERARD à Patrice BONIFACE; Charles BLANGIS à Serge SIMEON, Jacky DUMINY à Michel HENNEQUART

est élu secrétaire de séance Pascal LEVEQUE.

SOUS PREFECTURE DE CAMBRAI ARRIVEE LE

2 5 JUIL. 2017

<u>Désignation des représentants de la Communauté de Communes au sein du Syndicat</u> Mixte du Pays du Cambrésis

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre de notre participation au Syndicat Mixte du pays du Cambrésis, notre EPCI doit procéder à la désignation de membres devant siéger :

- Au sein du comité syndical (34 titulaires et 34 suppléants)
- Au comité de programmation Leader (3 titulaires et 3 suppléants)
- Au sein de la commission urbanisme (7 titulaires)

Monsieur le Président propose donc à l'assemblée de désigner dans un premier temps les titulaires et suppléants qui siégeront au sein du comité syndical :

Sont désignés:

DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
Marc PLATEAU	Pierre Henri DUDANT
Pascal FOULON	Denis COLLIN
Laurent COULON	Anne-Sophie MERY-DUEZ
Daniel BLAIRON	Sandrine TRIOUX
Thierry WALEMME	Jean-Louis CAUDRELIER
Dominique LAMOURET	Annie DORLOT
Gérard FILLION	Isabelle PIERRARD
Liliane RICHOMME	Janine TOURAINNE
Didier BONIFACE	Pascal COQUELLE
Stéphane JUMEAUX	Francis GOURAUD
Maurice DEFAUX	Augustine NOIRMAIN
Bernard PLET	Axelle DOERLER
Gérard PATOUX	Gilles PELLETIER
Gérard TAISNE	Gérard LENOBLE
Jacky DUMINY	Laurence RIBES
Michel HENNEQUART	Régine DHOLLANDE
Christian PECQUEUX	Bernard POULAIN
Henri QUONIOU	Alain RIQUET
Karine ELOIR	Alain GOETGHELUCK

Daniel FIEVET	Patrice BONIFACE
Jean Claude GERARD	Bruno MANNEL
Jean Félix MACAREZ	Didier BLEUSE
Joseph MODARELLI	Jean-Pierre RICHEZ
Serge SIMEON	Pascal ROELS
Yannick HERBET	Daniel FIEVET
Alexandre BASQUIN	Virginie LE BERRIGAUD
Pierre LEVEQUE	Christian PAYEN
Véronique NICAISE	Francis LEBLON
Frédéric BRICOUT	Agnès BERANGER
Jacques OLIVIER	Chantal MAHY WAYEMBERGUE
Bertrand LEFEBVRE	Brigitte PRUVOT
Hubert DEJARDIN	Martine THUILLEZ
Denise LESAGE	Odile SAUTIERE
Brigitte ROLAND - BEC	Pascal LEVEQUE

Monsieur le Président propose de désigner les titulaires et suppléants du comité de programmation Leader et rappelle que par délibération du 16 décembre 2015, il avait été désigné les personnes suivantes :

DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
Michel HENNEQUART	Karine ELOIR
Christian PECQUEUX	Véronique NICAISE
Henri QUONIOU	Jacques OLIVIER

Monsieur le Président propose de reconduire les mêmes personnes mais néanmoins sollicite l'assemblée en vue d'éventuelle candidature.

Sont élus:

DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
Michel HENNEQUART	Karine ELOIR
Christian PECQUEUX	Véronique NICAISE
Henri QUONIOU	Jacques OLIVIER

Monsieur le Président propose de désigner les membres de la commission urbanisme et rappelle que sont membres de cette commission les personnes suivantes :

- Karine ELOIR
- Daniel FIEVET
- Jean Claude GERARD
- Michel HENNEQUART
- Jean-Félix MACAREZ
- Joseph MODARELLI
- Christian PECQUEUX

Monsieur le Président propose la reconduction de ces personnes mais sollicite néanmoins l'assemblée en vue d'éventuelle candidature.

Sont désignés:

- Karine ELOIR
- Daniel FIEVET
- Jean Claude GERARD
- Michel HENNEOUART
- Jean-Félix MACAREZ
- Joseph MODARELLI
- Christian PECQUEUX

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture Le 25 juillet 2017 et de la publication Le 25 juillet 2017

Pour expédition conforme Caudry, le 25 juillet 2017

Vu,

Communanté de Communes du Caudrésis - Catésis

Pour le Président empêché et par délégation

Le 5^{ème} Vice-Président Maire de Villers-Outréaux

Jean-Paul CAILLIEZ

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.